



Prime NTIT payer dans dernier bulletin de paie

Par FABI13

BONJOUR

mon contrat de travail en cdd mairie c'est terminé le 30 mars 2016.
aujourd'hui je reçois un bulletin de paie avec un paiement :

solde prime NTIT

Pouvez vous me dire à quoi correspond cette somme
doit elle être déclarée pour l'inscription au pôle emploi.

va-t-elle être comptée comme carence et retarder le début du paiement des assédics

merci pour votre réponse